

Terriers de **blaireau** dans les ouvrages de protection contre les crues de l'Il



Quelle attitude adopter ?

Lorsque des terriers de blaireaux sont observés dans des talus des digues qui servent à la protection contre les crues, les galeries creusées peuvent fragiliser l'ouvrage. En effet, le terrier peut soit s'effondrer sur lui-même, engendrant alors un « point bas » dans la digue, soit créer un cheminement préférentiel de l'eau dans l'ouvrage, qui peut provoquer la ruine de l'ouvrage. Les terriers de blaireaux représentent ainsi un véritable enjeu de sécurité publique. Toutefois, détruire les animaux « gênants » ou obturer leur terrier ne fait que repousser le problème : une nouvelle famille s'installera inévitablement dans le même secteur à court ou moyen terme, car tout territoire vacant est réoccupé. D'autres solutions, pérennes, doivent donc être recherchées et apportées.

Comment le blaireau choisit-il l'endroit pour creuser ses terriers ?

Les blaireaux sont des mammifères craintifs et inoffensifs. Très territoriaux, ils affectionnent la plupart du temps des secteurs calmes, loin des activités humaines et préservés de dérangement. Passant l'essentiel de la journée au fond d'un terrier, ils ont besoin d'un terrain suffisamment meuble et bien drainé pour installer leurs galeries. Les digues, qui remplissent ces conditions, représentent un refuge de substitution au milieu naturel idéal.

Les blaireaux ont deux types de terriers : le « principal », qui est occupé par le clan toute l'année, et le ou les terriers dits « secondaires », qui accueillent un ou plusieurs individus ponctuellement, à la manière de l'usage que certains d'entre nous font de leurs résidences

secondaires. Le terrier principal est généralement composé de nombreuses gueules (ouvertures donnant accès à une galerie), tandis que les terriers secondaires n'en possèdent qu'une ou deux. Seule une analyse précise des terriers permet de déterminer de quel type il s'agit, et donc comment intervenir.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE

Tuer un blaireau ou boucher l'entrée de son terrier : des opérations inutiles et inefficaces

Les blaireaux sont très attachés à un territoire. **Si les galeries sont bouchées, ils creuseront facilement une nouvelle ouverture** ou contourneront l'obstacle, même si celui-ci est sensé les en dissuader.

L'élimination des animaux n'est pas plus efficace, car cela revient à rendre le territoire disponible pour d'autres individus, à court ou moyen terme : la solution n'est alors que temporaire, et donc non satisfaisante, voire contre-productive.



Inutile de boucher un terrier : les blaireaux le rouvriront facilement ou creuseront à côté

Comment rendre la présence de blaireaux compatible avec les exigences de sécurité publique d'une digue ?

Pour faire désertier les blaireaux d'un terrier qui pose problème, il est nécessaire de **rendre ce terrier inhospitalier ou impropre aux animaux sur le long terme et de proposer une alternative de gîte**. Diverses méthodes pour éloigner les animaux ont fait leur preuve. La plus simple consiste à utiliser des produits répulsifs olfactifs. Plus rarement, la pose d'un clapet anti-retour ou d'une clôture électrique peuvent être effectuées.

Ces méthodes doivent impérativement être entreprises en dehors de la saison de reproduction des blaireaux.

Il reste essentiel d'avoir à l'esprit que la famille de blaireaux qui fuit un secteur se déplacera nécessairement sur un autre secteur pour créer un nouveau terrier. Proposer une **alternative de gîte, notamment par la mise en place de terriers artificiels** dans un rayon proche du terrier neutralisé, s'avère donc indispensable. Les avantages de cette solution, si elle fonctionne, sont que les animaux continueront d'occuper un territoire sur le même secteur (donc ne permettront pas l'intrusion d'un nouveau clan) et que leur terrier ne mettra plus l'ouvrage en péril. L'installation de ces terriers artificiels doit respecter des contraintes strictes, à la fois en terme de matériaux, d'implantation, de taille ou de localisation. Une fois le blaireau installé en dehors de la digue de manière pérenne, l'ouvrage sera reconstruit de manière à avoir sa sûreté d'origine.

Réussir la mise en place de terriers artificiels

Emplacement

- Trouver un site naturellement attractif pour des blaireaux : talus enherbé, loin de la fréquentation humaine et à proximité d'une couverture dense de ronces, d'ajoncs ou de ligneux.

Tunnels

- Prévoir des tunnels de 30 cm de diamètre.
- Scinder les tunnels en deux sections, avec un interstice entre les deux permettant aux infiltrations d'eau de s'écouler.
- Installer la 2^e section du tunnel en pente légèrement ascendante pour atteindre la chambre.
- Disposer l'extrémité de certains tunnels dans la terre pour permettre aux blaireaux de creuser eux-mêmes une ouverture jusqu'à la surface.

- Protéger la jonction des tunnels avec du contre-plaqué de 19 mm minimum, pour éviter que ceux-ci ne se remplissent de terre.
- Placer au moins une des entrées plus haut que les autres, afin de faciliter la circulation de l'air et permettre à l'air chaud d'atteindre l'extérieur du terrier.

Chambres

- Equiper le terrier de plusieurs chambres (entre 2 et 4), et d'*a minima* 2 sorties.
- Utiliser préférentiellement du bois pour réaliser les chambres (caisses, rondins), et les garnir de foin en guise de litière.
- Poser du grillage fin avec des mailles de 8 mm sur le toit des chambres pour préserver celles-ci de toute détérioration liée à d'éventuels creusements..



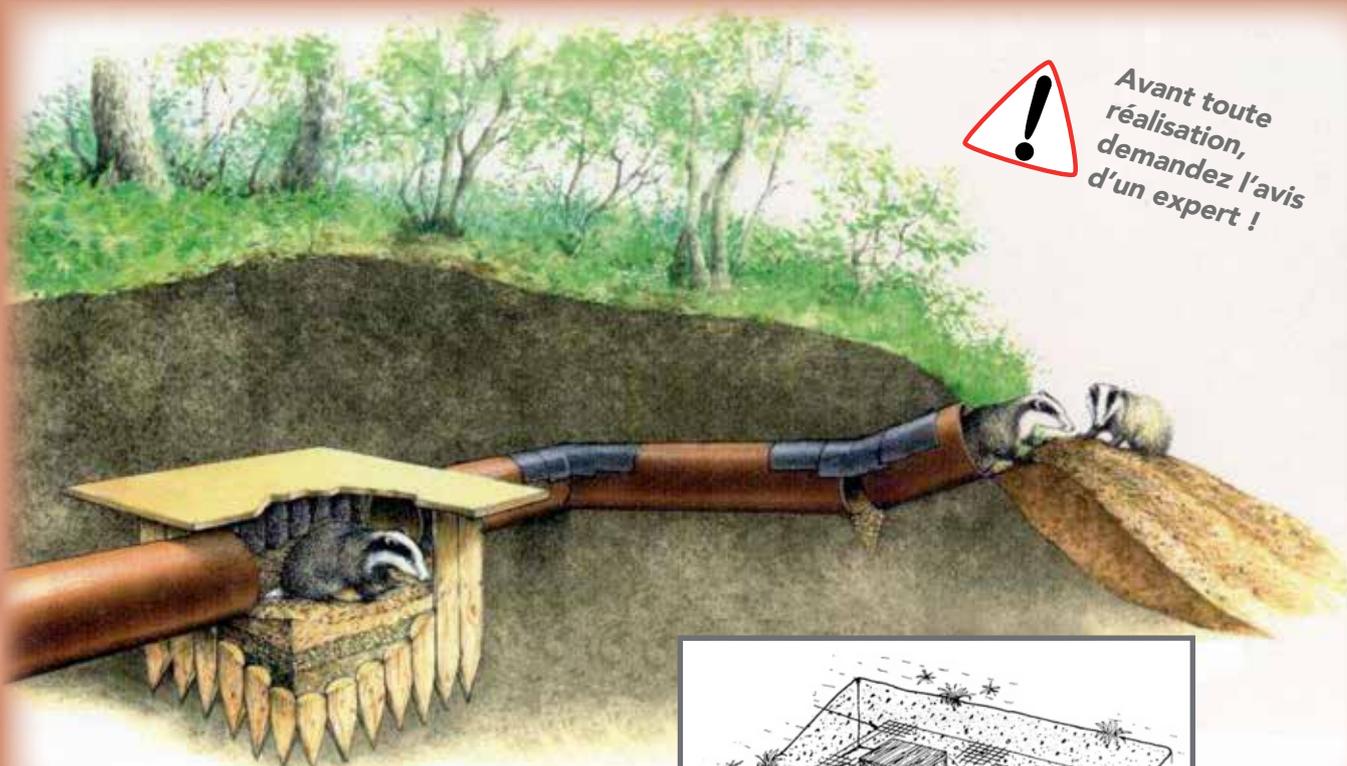
Un animal gênant ?

En dehors de ses terriers qui peuvent parfois poser problème, **le blaireau est discret** (c'est la nuit qu'il est le plus actif), **farouche et totalement inoffensif**.

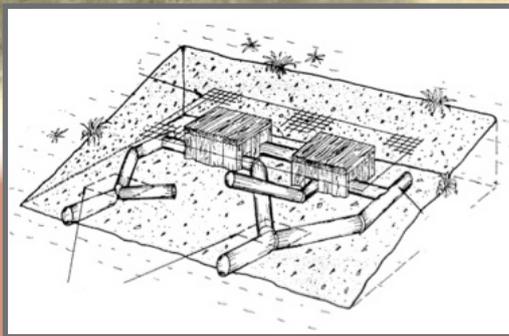
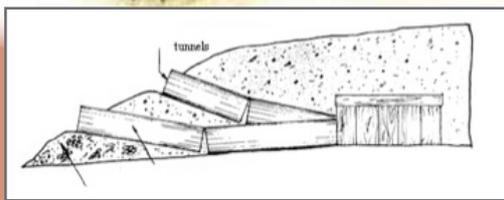
Amateur de vers, d'escargots, de limaces et occasionnellement de rongeurs, **il est même considéré comme un auxiliaire des cultures**, aidant à réguler les pullulations de ces espèces.



Les blaireaux, des animaux discrets et inoffensifs



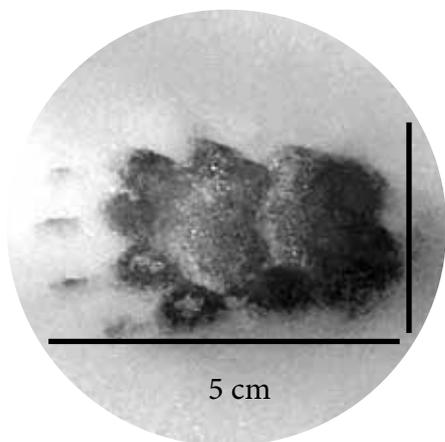
Avant toute réalisation, demandez l'avis d'un expert !



Le blaireau, quel statut en Alsace ?

Dans le Bas-Rhin, la chasse est interdite ; elle est réglementée dans le Haut-Rhin.

Le blaireau n'est pas inscrit sur la liste nationale des espèces dites nuisibles : il ne peut donc pas être piégé.



3 cm

5 cm

Plantigrade, le blaireau laisse des empreintes non confondables, similaires à celles d'un ours miniature.



Avant toute intervention, il importe de repérer les indices de présence pour s'assurer que le terrier est bien occupé par un blaireau et non par un renard ou un lapin !

- une ou plusieurs ouvertures distantes d'une douzaine de mètres environ,
- présence de coulées (sentiers empruntés par les animaux qui passent systématiquement au même endroit pour se déplacer),
- galeries descendantes (et non horizontales),
- empreintes similaires à celle d'un ours, en modèle réduit,
- cône de déblais de terre devant la gueule.

CARTE D'IDENTITE

Nom : Blaireau d'Europe (*Meles meles*)

Famille : mustélidés (le plus grand d'Europe)

Taille : entre 70 et 90 cm (corps) + 20 cm de queue. 30 cm au garrot.

Poids : entre 12 et 20 kg (au début de l'hiver)



Activité

Le blaireau est actif essentiellement la nuit, hormis en plein été où il sort avant la tombée du jour pour disposer de suffisamment de temps pour trouver sa nourriture. Il n'hiberne pas, et peut donc être observé tout au long de l'année.

Habitat

Milieu : on trouve des blaireaux sur l'ensemble du territoire alsacien. Les milieux que l'espèce affectionne le plus allient un bon couvert végétal et des sols meubles et bien drainés.

Terrier : le terrier du blaireau s'étend sur 10 à 15 m de long et 5 m de large (parfois plus). Il présente plusieurs entrées (ou gueules) et est toujours doublé de terriers dits secondaires, qui servent ponctuellement de refuge, tout au long de l'année ; ces derniers peuvent être localisés à plusieurs centaines de mètres des principaux.

Cohabitation : le blaireau peut cohabiter avec d'autres mammifères, tels que lapins et renards. Une fois abandonnée, sa galerie peut servir de gîte au putois, à la salamandre, au chat sauvage...

Nourriture

Le blaireau est omnivore. Ses sens les plus développés sont l'ouïe et l'odorat. Son régime alimentaire varie d'une région et d'une saison à l'autre. En Alsace, sa préférence se porte majoritairement sur les lombrics et les limaces, ainsi que sur les gros insectes, les baies sauvages, les fruits, les céréales et les amphibiens. En hiver, il consomme occasionnellement des charognes et des rongeurs. Sa réputation de mangeur d'œufs ou de petit gibier à plumes est injustifiée.

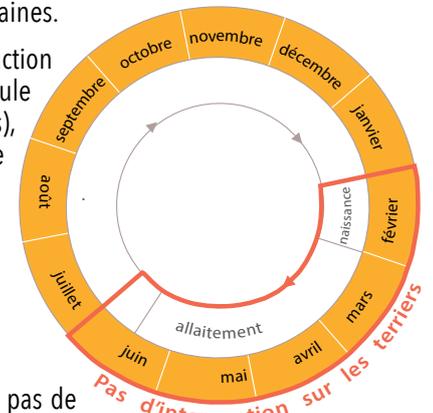
Vie sociale

Les blaireaux ne sont généralement pas des animaux solitaires. La structure d'un groupe varie en fonction de la densité d'indi-

vidus sur un territoire donné : il peut aller du couple jusqu'à une quinzaine d'individus. La vie sociale est très développée.

Les femelles donnent généralement naissance à 2 ou 3 petits, qui sont élevés au fond de leur terrier jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 6 semaines.

Le succès de la reproduction est toutefois faible (seule une femelle sur 3 met bas), faisant des blaireaux une espèce peu prolifique.



Menaces

En Alsace, le blaireau n'a pas de prédateurs naturels. L'espèce souffre principalement du morcellement et de la disparition de son habitat, des collisions contre les véhicules et du braconnage (ou de la chasse dans le Haut-Rhin).

Effectifs

L'étude menée en Alsace depuis les années 2000 montre que la population de blaireaux n'est plus en augmentation depuis une quinzaine d'année. Rappelons que l'espèce a frôlé l'extinction dans les années 80 suite au gazage mené massivement pour lutter contre la rage vulpine ; seul l'arrêt de ce gazage a permis aux effectifs de se reconstituer et d'atteindre les niveaux actuels, stables.